

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fondation Mohammed VI : nouvelle convention consolidant l'accès de la famille de l'éducation-formation aux prestations d'assurance

Rabat, le 27 novembre 2024/ La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation a procédé, le mercredi 20 novembre 2024 à Rabat, à la signature d'une convention-cadre avec « Assurances LYAZIDI », premier assureur conseil au Maroc.

La cérémonie de signature de cette convention a été co-présidée par Monsieur Youssef EL BAKKALI, Président de la Fondation et Monsieur Othmane LYAZIDI, Directeur Général des «Assurances LYAZIDI».

Ce partenariat a pour objectif de faire bénéficier la famille de l'éducation-formation de solutions d'assurance variées et personnalisées à des tarifs compétitifs.

En vertu de cette convention, les adhérents, leurs conjoints et leurs enfants souhaitant bénéficier de ladite convention, auront la possibilité d'accéder à un éventail étoffé de prestations s'articulant autour de :

- **L'assurance multirisque automobile** : couvrant les risques liés à l'utilisation d'un véhicule, avec des options telles que la responsabilité civile, les dommages tous accidents, le vol, l'incendie, et l'assistance.
- **L'assurance Habitation (- 30% sur les solutions proposées)** : assurant la protection de l'habitat du bénéficiaire, sa responsabilité civile et celle de sa famille. Elle couvre les risques d'incendie, de vol, d'explosion, de dégâts des eaux et de responsabilité civile.
- **L'assistance Voyage Monde** : offrant une couverture internationale avantageuse pour les voyages, incluant l'assistance médicale et automobile.
- **L'assistance Étudiants à l'Étranger** : conçue spécifiquement pour les étudiants, enfants d'adhérents de moins de 25 ans, poursuivant leurs études à l'étranger. Elle leur garantit l'assistance médicale, l'assistance en cas de décès, l'assistance en cas de perte ou de vol des moyens de paiement, outre l'assistance habitation.

Par ailleurs, la famille de l'Éducation-Formation bénéficiera de nombreux autres avantages, en l'occurrence :

- Une tarification compétitive et préférentielle couvrant l'ensemble des produits d'assurance proposés ;
- Une gamme diversifiée de prestations répondant aux différents besoins des adhérents ;
- Un paiement échelonné sans frais supplémentaires ;
- La rapidité dans la remise des Attestations d'Assurance ;
- L'application mobile "LYAZIDI" pour faire le suivi en temps réel ;
- Un Centre de Relation Client réactif et un service après-vente performant.

De surcroît, l'accès aux avantages susmentionnés est étendu aux autres membres de la famille de l'adhérent, à savoir : ses ascendants, ses enfants âgés de plus de 25 ans, ses autres descendants, ainsi que ses frères et sœurs.

Le présent partenariat entre en vigueur à compter du 1^{er} Décembre 2024.

A propos de la Fondation Mohammed VI :

La Fondation est une institution publique à but non lucratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle déploie son activité, à vocation sociale par excellence, sous la présidence d'honneur de S.M. le Roi Mohammed VI que DIEU l'Assiste.

Créée par la loi 73.00, la Fondation a pour mission l'amélioration des conditions de vie et de travail de la famille de l'Éducation-Formation, via des solutions collectives et solidaires.

Les prestations de la Fondation s'articulent autour de quatre axes stratégiques majeurs:

- **Promotion de la santé** : un système de prévoyance solide, conçu pour réduire le poids des dépenses médicales ;
- **Soutien financier** : des solutions adaptées pour faciliter l'accès au logement principal et répondre aux besoins financiers diversifiés des adhérents ;
- **Éducation, formation et culture** : l'attribution de bourses d'excellence, des aides à la préscolarisation, le développement d'espaces culturels dynamiques, l'équipement des adhérents en TIC et la contribution à leur formation continue ;
- **Pèlerinage, voyages et loisirs** : un accompagnement spécifique pour le pèlerinage aux lieux saints et l'accès à des infrastructures sportives et touristiques de qualité.

La Fondation met en œuvre un plan décennal 2018-2028 visant à consolider les prestations existantes et à mettre en place d'autres nouvelles répondant aux différents besoins de ses adhérents.

A propos des « Assurances LYAZIDI » :

Créé en 1954, "Assurances LYAZIDI" est le premier intermédiaire marocain d'assurance, reconnu pour sa notoriété et ses relations solides avec les principales compagnies d'assurance du pays.

Le groupe propose une large gamme de produits adaptés aux besoins des particuliers et des entreprises. Les solutions d'assurance proposées s'articulent autour de :

- **L'automobile** : Couverture de la responsabilité civile obligatoire avec des garanties supplémentaires pour protéger les conducteurs, les passagers et les véhicules.
- **L'assistance** : Solutions d'assistance automobile, médicale et voyage pour un soutien rapide en cas de sinistre.
- **L'individuelle Accident** : Indemnisation en cas d'accidents corporels dans la vie privée ou professionnelle.
- **La multirisque Habitation** : Contrat complet couvrant plusieurs risques pour protéger le logement.
- **Le plan d'épargne éducation** : Constitution d'un capital pour financer les études des enfants.
- **L'individuelle santé** : Remboursement des soins médicaux avec des garanties étendues.

"Assurances LYAZIDI" allie expertise et innovation pour offrir des solutions de protection sur mesure.

